

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-000535 / 86442792
ASV Ambulances Sàrl, 1847 Rennaz
Service d'ambulance: service d'urgence et transport des patients
Besoin particulier de consommation
4 H, 4 F
01.03.2015–28.02.2018 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-000526 / 70676902
The IT Guys Sàrl, 1297 Founex
Intervention de dépannage lors de problème technique des équipements IT (sur site / clients)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.03.2015–28.02.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-000301 / 83080915
SATISCAN SARL, 1227 Carouge GE
Enquête sur mandat du service Culturel de la ville de Genève: étude de comportement et des attentes du public / visiteur des musées de la place
Besoin particulier de consommation
2 H, 2 F
01.04.2014–31.03.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

24 février 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail